

Image not found or type unknown



notiifcation de fin de contrat d'extra par email

Par **jfk51**, le **18/07/2010** à **23:26**

Bonjour,

Mon fils travaille actuellement pour un établissement de jeux et restauration avec un contrat d'extra.

Il vient de recevoir par email une information comme quoi son contrat prenait fin la semaine prochaine.

Son employeur indiquant une baisse d'activité, et cela sans avoir eu aucun autre entretien au préalable.

Pouvez-vous SVP, me dire si c'est légal ?

Il y a t-il un moyen de contester ou d'obtenir une compensation quelconque.

Merci pour votre aide

C'est assez urgent...